RNCP : 32351

Guide Accompagnateur(trice) Touristique

Métier

L'accompagnateur(trice) de tourisme élabore ou contribue à l'élaboration d'une prestation d'accompagnement (voyages, excursions, balades et visites). Il (elle) étudie les lieux touristiques et identifie les informations pratiques à fournir aux visiteurs lors de la prestation. Il (elle) organise l'ensemble de la logistique associée à la prestation. Il (elle) anticipe toutes les étapes du circuit, avec les aléas possibles et les solutions à envisager. Il (elle) rédige des fiches commentaires du parcours et des lieux à visiter. Il (elle) informe, conseille les participants sur le contenu de la prestation et les organisations logistiques.

Il (elle) encadre le groupe de visiteurs, veille en permanence à leur sécurité et leur confort. Il (elle) commente le parcours, certains lieux et valorise la culture locale et le territoire. Il (elle) met en valeur les sites, la gastronomie et l'artisanat local des endroits visités. Il (elle) tient compte des attentes de la clientèle et sélectionne les informations et ses commentaires en fonction de leurs intérêts. Il (elle) peut utiliser des applications mobiles en complément de ses commentaires. Il (elle) utilise l'anglais pour la clientèle anglophone. Il (elle) exerce pour le compte d'une agence de voyage, d'un autocariste, d'un office de tourisme… Les horaires de travail sont irréguliers et les déplacements de courtes et longues distances sont nombreux.

Objectifs de la formation

- Elaborer ou contribuer à l'élaboration d'une prestation d'accompagnement (voyages, excursions, balades et visites).
- Etudier les lieux touristiques et identifier les informations pratiques à fournir aux visiteurs lors de la prestation.
- Organiser l'ensemble de la logistique associée à la prestation, afin d'anticiper toutes les étapes d'un circuit, avec les aléas possibles et les solutions à envisager.
- Rédiger des fiches commentaires du parcours et des lieux à visiter.
- Informer, conseiller le public ou les participants sur le contenu de la prestation et les organisations logistiques.
- Encadrer un groupe de visiteurs et veiller en permanence à leur sécurité et leur confort.
- Mettre en valeur les sites, la gastronomie et l'artisanat local des endroits visités.
- Tenir compte des attentes de la clientèle, sélectionner les informations et les commentaires en fonction de leurs intérêts.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002712 - Établir une prestation de visite touristique :

- Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics;
- Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques;
- Promouvoir des visites auprès de différents publics.

Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

CCP 002713 - Accompagner et guider des visiteurs touristiques :

- Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique;
- Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique.

Déroulé de la formation

Période d'intégration (1 semaine)
Module 1 - Établir une prestation de visite touristique (8 semaines)
Module 2 - Accompagner et guider des visiteurs touristiques (8 semaines)
Période en entreprise (6 semaines)
Session d'examen (1 semaine)

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 4 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 29/05/2019) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : **www.afpar.com**

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,….)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

Les prérequis

- Niveau baccalauréat ou équivalent.
- En anglais : niveau A2 du CECRL (s'exprimer et comprendre un échange d'informations dans un domaine connu).
- Des notions d'allemand, d'italien ou d'espagnol sont un plus.
- Pour l'insertion dans l'emploi, une première expérience du contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou en bénévolat est recommandée ainsi que le permis de conduire B.

Les aptitudes requises

- Créer des relations interpersonnelles positives,
- Faire preuve de disponibilité (soirée, week-end, jours fériés), de mobilité (séjours à l'étranger), du sens du service et d'autonomie,
- Travailler en équipe,
- Avoir une bonne présentation,
- S'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit.

Modalités d'accès

1. Inscription :
   a. Sur le site Internet de l'AFPAR **:** **www.afpar.com**
   b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
   c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	840 heures (24 semaines)
Durée en centre de formation	630 heures (18 semaines)
Durée en entreprise	210 heures (6 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

Débouchés

- Accès à l'emploi dans le secteur privé (ROME G1201) :
  - Guide Accompagnateur(trice) Touristique,
  - Guide pays,
  - Guide nature,
  - City guide,
  - Accompagnateur(trice) séjours linguistiques,
  - Guide polyvalent(e),
  - Animateur(trice) découverte,
  - Animateur(trice) excursions,
  - Conducteur(trice) guide,
  - Accompagnateur(trice) de voyages

Suite de parcours

- Formation complémentaire permettant d'atteindre le niveau 5 (BTS/DUT) : Responsable de coordination touristique territoriale

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Paul			

Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

CFPA de Saint Paul

Rouge : nombre d'inscrits très importants
Orange : assez important
Vert : peu élevé

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2018	Effectif : 13
2020	Effectif : 14

Taux de réussite à la session d'examen		
2018	Validation totale : 92%	Validation partielle : 0%
2020	Validation totale : 100%	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2018	83%	Taux de réponse : 54%
2020	8%	Taux de réponse : 93%

Cofinancé par l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).